RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

REVUE ANNUELLE

Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

2006 - 2010

Etat d'avancement de la mise en œuvre du DSRP-2 en 2007

RESUME EXECUTIF du Rapport de synthèse

Document élaboré en Juin 2008

Introduction et contexte

Admis à l'Initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) avec l'atteinte du point de décision en juin 2000, le Sénégal s'est engagé activement dans la mise en œuvre de son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) sur la période 2003-2005. Les performances macroéconomiques enregistrées ont été encourageantes, bien que le bon niveau de croissance atteint reste en deçà de l'objectif d'au moins 7% nécessaire pour créer suffisamment d'emplois, améliorer significativement les conditions de vie des ménages et réduire la pauvreté de moitié en 2015.

Dans le but d'accélérer le processus, le Sénégal a adopté un DSRP de seconde génération (DSRP-2), pour la période 2006-2010, en vue d'éliminer la pauvreté à long terme grâce à une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances et de placer le pays sur la voie du développement humain durable et de l'émergence. Le DSRP-2 s'inscrit dans ce cadre, à travers ces axes stratégiques que sont la création de richesses (soutenue par la stratégie de croissance accélérée (SCA), l'accroissement de l'offre des services sociaux de base de qualité, la protection des groupes vulnérables ainsi que le développement décentralisé et la bonne gouvernance. L'ensemble du dispositif a été validé par un Groupe consultatif tenu à Paris en octobre 2007, à l'issue duquel les partenaires techniques et financiers (PTF) ont pris des engagements financiers qui permettraient de couvrir largement les actions prioritaires du DSRP-2. La feuille de route définie au cours de cette table ronde comporte l'engagement du Gouvernement et des PTF d'élaborer, pour chaque année, un rapport participatif et conjoint sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes, actions et mesures prioritaires de la nouvelle stratégie.

Ce résumé analytique retrace les grandes lignes du rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du DSRP-2, au cours de l'année 2007.

I.- Cadrage macroéconomique

Le cadre macroéconomique a été marqué, en 2007, par une bonne tenue du secteur réel, avec un taux de croissance réelle du PIB estimé à 4,8% contre une attente de 5,1%. Cette situation s'explique par le redressement du secteur secondaire (et, notamment, à la reprise de l'activité des Industries Chimiques du Sénégal) et le dynamisme du secteur tertiaire. Cependant, il faut noter la baisse des activités du secteur primaire essentiellement imputable au sous-secteur de l'agriculture.

Le taux d'épargne intérieure brute a connu un léger relèvement en atteignant 11,5% (contre 11,2% en 2006), dont 7,4% d'épargne publique. Le taux d'investissement, estimé à 28,1% a connu une forte hausse du taux d'investissement (estimé à environ 28,1%), avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU).

Par contre, l'économie sénégalaise a connu des pertes de compétitivité d'environ 4,3%, en raison essentiellement d'un différentiel d'inflation défavorable par rapport aux principaux partenaires du pays. En effet, l'inflation est ressortie nettement supérieure à sa tendance habituelle, avec un taux de 5,9%, soit au dessus du seuil communautaire de l'UEMOA. Cette inflation galopante est due en grande partie à la hausse des cours mondiaux des produits de base et à la flambée du prix du baril de pétrole (malgré la dépréciation du Dollar US).

Au niveau de l'exercice budgétaire, l'année 2007 a été marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes publiques, progressant de 14%. Mais, la pression fiscale estimée à 19,4% (contre 19,0% en 2006) est largement au-dessus du seuil UEMOA de 17%. La gestion budgétaire a également connu une progression prudente des dépenses publiques, une hausse de 4,7% due à l'évolution des dépenses d'investissement. En effet, il faut noter la nette amélioration des dépenses d'investissement sur ressources internes et la forte progression des dépenses d'investissement sur ressources extérieures.

Le Gouvernement du Sénégal a fait des efforts, dans le cadre de la gestion prudente des finances publiques, pour réduire le déficit global hors dons (-5,9% du PIB). L'encours total de la dette publique a connu une légère augmentation, bien que resté largement en dessous de la norme communautaire (UEMOA) maximale de 70%, et avec un service de la dette publique extérieure représentant seulement 7,1% des recettes fiscales.

Enfin, la balance des paiements a connu un solde global excédentaire et un déficit du compte courant (dons compris) en légère hausse. Quant à la situation des institutions monétaires, elle a enregistrée une nette amélioration des crédits intérieurs et de la masse monétaire.

II.- Programmation et exécution des programmes et projets

Programmation et dotation de l'année 2007

Globalement, la programmation du PAP de l'axe « création de richesses » a couvert 103,91% des engagements pour l'ensemble des acteurs, soit près de 4% de plus que prévus.

Cependant, force est de constater que, selon les acteurs, les écarts dans les dotations budgétaires varient significativement d'un secteur prioritaire à un autre. Dans le cadre du financement des actions prioritaires du DSRP2 en 2007, l'agriculture, le transport et l'élevage couvrent à eux seuls 79% des ressources du BCI allouées à cet axe stratégique.

Par ailleurs, il faut noter la faiblesse des efforts de financement en faveur de la mesure portant sur l'équité et le genre, le dialogue social malgré les efforts de l'Etat. Quant aux PTF, ils n'ont engagé aucune ressource sur les secteurs comme celui de l'artisanat, de la promotion du secteur privé, du commerce, du tourisme. En revanche, d'autres secteurs ou domaines ont été programmés largement au dessus des prévisions de financement du Plan d'Actions Prioritaires (PAP).

Dans l'axe « Accès aux services sociaux de base », la dotation budgétaire du PAP est quasiment conforme aux prévisions pour l'ensemble des acteurs.

Cependant, il existe des différences dans la programmation de chaque acteur selon les secteurs ou domaines. En effet, dans les domaines comme l'accès à l'accès à l'eau potable et de l'amélioration du cadre vie et l'habitat, les efforts de financement fournis par l'Etat sont encore appréciables l'Etat au regard des montants inscrit dans le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) par rapport aux attentes du PAP du DSRP-2 pour l'année 2007. Pour tous ces secteurs, les ratios BCI/PAP dépassent largement 100% et attestent d'une bonne couverture des prévisions du PAP en 2007, de la part de l'Etat.

En définitive, on note que le BCI est bien articulé au PAP du DSRP-2 en 2007 en ce qui concerne cet axe stratégique. Des efforts doivent davantage être faits dans le sens d'accroître les ressources pour ce secteur en vue d'accélérer l'atteinte des objectifs dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De manière générale, les montants inscrits dans le BCI de 2007 en faveur des actions prioritaires de l'axe 3 ne couvrent à peine la moitié des prévisions du DSRP2. Sur les 6,15 milliards prévus, seuls 3,1 ont été programmés en 2007, soit 50,36%. En ce qui concerne les ressources de l'Etat, il a été relevé une bonne couverture des prévisions. Les dotations budgétaires de la part l'Etat, représentent plus de 150% des prévisions du PAP. Les financements du PAP en provenance directe des PTF ne concernent que les seuls domaines « population » et « Prévention et gestion des risques majeures et catastrophes» pour lesquels les ratios BCI/PAP sont respectivement de 82,3% et 100%. Quant au domaine **Prévention et Gestion des Risques et Catastrophes**, il faut noter qu'un programme national est en cours de formulation en collaboration avec les PTF et que les ressources n'ont servi que pour réaliser les activités de démarrage.

S'agissant enfin de l'axe « Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif », le ratio BCI/PAP est de 119,7%, notamment par le fait de l'Etat dont les dotations l'emportent largement sur les prévisions de financement (avec un ratio BCI/PAP de 164,3%). Les principaux domaines bénéficiaires sont la Gouvernance locale — Décentralisation, l'Amélioration de la qualité du service public et la gouvernance économique, qui représentent presque le total des prévisions et de la programmation BCI. Pour les PTF, les dotations ont été légèrement en dessous des prévisions (-6,0%).

Exécution des programmes et projets articules au PAP

S'agissant de l'axe « **Création de richesses** », le taux d'exécution des montants programmés dans le BCI de 2007 s'élève à 64,72%, avec des efforts plus importants au niveau de l'Etat (68,73%), contre 48,65% pour les PTF. Le niveau de réalisation est relativement faible chez ces derniers pour les secteurs du transport, de l'énergie et de la relance de la pêche, avec des taux respectifs de 10,21%, 36,7% et 26,7%. En dehors de cette situation, la mise en œuvre des engagements programmés est satisfaisante, sur un plan général. Cependant, l'Etat devra veiller à ce que les taux d'absorption se rapprochent davantage de 100%, notamment pour les secteurs prioritaires de cet axe, pour pouvoir

concrétiser l'opportunité de réaliser des taux de croissance économique proches de 7% par an.

Globalement, pour l'Accès aux services sociaux de base, le taux d'exécution pour cet axe s'élève à 65,2%, sur l'ensemble des montants programmés dans le BCI, PTF et Etat confondus. En effet, les performances sont légèrement plus marquées pour l'Etat que pour les partenaires, ayant des niveaux respectifs de 70,7% et 59,73%. Il a été relevé les faibles réalisations de l'Etat au regard des programmations, en particulier pour les secteurs de l'accès à l'eau potable, l'éducation et la formation, et de la santé-nutrition, avec des taux nettement en deçà du taux moyen de réalisation (respectivement 52,1%, 64,71% et 51,22%). Les ressources financées et exécutées par les PTF ont connu des contreperformances dans les secteurs de l'Education et de l'Environnement.

S'agissant de l'axe « Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes », les taux d'exécution sont très variables pour les domaines financièrement programmés, avec notamment pour les Jeunes et pour les Personnes déplacées et réfugiées qui enregistrent des performances élevées aussi bien pour l'Etat que les PTF. Les taux de réalisation, presque égaux à 100%, doivent cependant être relativisés en considération de la faiblesse des montants alloués. Le taux d'exécution pour les PTF est ressorti à 38,5%, mais leur appui se limite à la Prévention et à la gestion des risques et à la Population.

Enfin pour l'axe « Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif » la programmation du BCI a couvert largement les prévisions du PAP pour l'année 2007. Les PTF ont réalisé des taux d'exécution très élevés (61,6%). C'est le secteur Gouvernance locale-Décentralisation qui bénéficie presque exclusivement de ce niveau d'engagement financier effectif, aussi bien pour les bailleurs que pour l'Etat (taux d'exécution respectif de 61,6% et 104,2%).

Il faut noter que le taux d'exécution de l'Etat est assez satisfaisant (91,14%). C'est seulement au niveau du domaine de « l'Amélioration de la qualité du service public et gouvernance économique » que l'Etat a réalisé le taux d'exécution le plus faible (55,2%).

Programmation budgétaire pour la période 2009¹

En matière de programmation budgétaire pour 2009, il est apparu que les tendances s'inscrivent dans la continuité de 2007. S'agissant de l'axe « Création de richesses », les programmations du PTIP pour l'année 2009 autorisent à considérer que la tendance à la hausse de la part de l'Etat dans le financement du PTIP sera maintenue, avec plus de 60% des programmes et projets financés sur ressources internes. Dans le deuxième axe, les programmations budgétaires montrent l'intention de l'Etat et des PTF de s'approcher progressivement des niveaux d'engagements de 2007, nonobstant les faibles taux de réalisation enregistrés toutes sources confondues. Pour l'axe « Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes », les prévisions d'investissements publics pour la prochaine année sont globalement comparables à celles de 2007. Ce constat

¹ Données provisoires

est aussi valable pour l'axe 4 « Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif », où les montants programmés attestent de la détermination des acteurs à soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires.

Pour conclure, on note que l'analyse des performances réalisées en matière de programmation et d'exécution des investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP 2 autorise à considérer que le PTIP et le BCI sont de plus en plus alignés sur le DSRP 2. Il apparaît notamment que, pour la gestion 2007, la cohérence entre les prévisions du DSRP et le BCI était parfaitement réalisée pour l'Etat, avec un dépassement substantiel par rapport à ses engagements. Pour la gestion 2008, la performance de l'Etat en termes de programmation de financements sur ressources internes devrait permettre d'augmenter sa part relative dans le volume total. Cette situation montre que la mise en conformité du PTIP/BCI par rapport au DSRP-2 est désormais devenue une constante du système de planification et de budgétisation des investissements publics. Le DSRP est ainsi devenu la référence en matière de financement des interventions publiques. Au demeurant, cette exigence est maintenant réaffirmée chaque année dans la loi portant approbation du PTIP, qui stipule en son article 2 que « les orientations générales, les stratégies et les politiques sectorielles, les objectifs et les actions définis par le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté révisé déterminent les projets et programmes du PTIP ».

III.- Bilan des réformes et politiques et Analyse des indicateurs de suivi

Concernant l'incidence de la pauvreté, elle est estimée en 2007 avec la méthode des élasticités par rapport la croissance économique par tête, du fait de l'absence d'enquête de suivi de la pauvreté. Il convient de souligner que ces estimations doivent être considérées avec beaucoup de réserves, au regard de l'évolution de la situation économique et des tensions inflationnistes qui ne peuvent laisser indifférente l'évolution du niveau de vie.

L'évolution de la situation économique entre 2006 et 2007 permet d'escompter une légère baisse de l'incidence de la pauvreté. En 2007, la croissance réelle par tête se situerait autour de 2,3%, contre moins de 1% en 2006. Ainsi, sous l'hypothèse que les inégalités sont restées constantes sur la période, l'incidence de la pauvreté est projetée à 33,0% et à 60,4%, respectivement en milieu urbain et en milieu rural et à 47,3% au niveau national. Bien que traduisant une baisse du niveau de pauvreté, ces estimations demeurent un résultat encore en deçà des attentes du DSRP et pourraient masquer les disparités réelles entre le milieu rural et le milieu urbain. Avec l'évolution erratique des résultats de l'Agriculture durant les périodes de 2006 et 2007, le monde rural pourrait connaître une incidence de la pauvreté plus prononcée que ne le montrent ces estimations.

Avec les difficultés que connaît l'agriculture et les hausses successives des prix, il faut un niveau de croissance économique suffisamment élevé et mieux redistribué, pour ne pas compromettre les chances de réduire la pauvreté des ménages en dessous de 30% d'ici à l'horizon 2015.

Concernant les autres indicateurs, la situation est plus satisfaisante en 2007. Les exportations de produits agricoles (hors arachides, coton et céréales) ont connu une bonne évolution en 2007. Le secteur des routes a connu des résultats positifs, même s'ils sont jugés insuffisants au regard des objectifs fixés. Des retards enregistrés avec le réseau routier revêtu et une accélération des réalisations dépassant les attentes pour les routes en terre. Le secteur énergétique a pu réaliser également des efforts pour atteindre les objectifs fixés en 2007.

Globalement, la situation de 2007 peut être considérée comme étant acceptable à satisfaisante, au vu des résultats atteints appréciés à travers les indicateurs retenus. Au total, cet axe a connu une bonne programmation par rapport aux attentes du DSRP pour l'année 2007. Les taux d'exécution sont également satisfaisants pour l'Etat (87,7% contre 35% pour les PTF). Un effort soutenu doit être fait dans le cadre de la mobilisation des ressources pour accroître les indicateurs.

Dans l'ensemble de l'axe « amélioration de la promotion de l'accès aux services sociaux de base », les résultats peuvent être jugés très satisfaisants pour cette première revue 2007 du DSRP. Dans le secteur de l'éducation, seul le taux d'achèvement, qui a connu certes une amélioration pour l'année 2007, n'a pas atteint le niveau fixé pour cette année. Pour la santé, des progrès insuffisants sont notés pour le taux d'accouchement assisté par du personnel formé. Cependant, pour la santé de l'enfant, on est en droit d'être optimiste avec les tendances d'évolution de la couverture vaccinale et des rythmes de consultations primaires curatives. Au niveau de l'assainissement, les tendances sont bonnes même si des efforts importants doivent être faits pour l'accès des ménages à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées.

La mesure de l'Indice synthétique d'accès² aux services sociaux de base en milieu rural, permettrait une appréciation plus nette de l'impact des efforts fournis dans les domaines sociaux et surtout en faveur du monde rural. Toutefois, on peut noter que depuis la mise en œuvre du premier DSRP et avec les débuts de réalisation des actions prioritaires du DSRP-2, le niveau d'électrification rurale a augmenté, le rythme de construction d'écoles a connu une accélération, de même que les structures sanitaires, d'eau potable et d'assainissement. Cela devrait nous permettre de considérer que l'indicateur a bien évolué dans le sens d'une amélioration de l'indice d'accès aux services sociaux de base.

Les ressources programmées ont relativement bien couvert les prévisions, mais les niveaux d'exécution restent encore faibles pour l'ensemble de cet axe 2. Toutefois, il faut noter que les taux d'exécution sont meilleurs pour les PTF que pour l'Etat, en dehors des secteurs de l'Education et du cadre de vie.

Globalement les résultats atteints en 2007 sont appréciables au regard des objectifs qui ont été fixés. Cependant pour l'atteinte des OMD, des difficultés persistent encore pour trois indicateurs (le taux d'achèvement, la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile) qui peuvent compromettre la réalisation des objectifs.

² L'indice synthétique est calculé à partir de six indices élémentaires d'accès aux services sociaux : électricité, téléphone, route, éducation, santé et lieu de commerce.

Pour l'Axe « Protection sociale – Prévention et Gestion des risques et catastrophes », les réalisations en faveur des groupes vulnérables sur ressources budgétaires (BCI) ont été modestes en 2007 du fait que les actions prioritaires sont encore pour la plus part en phase d'étude de faisabilité. Dans l'ensemble, les résultats attendus pour 2007 en termes d'activités programmées ont été atteints pour l'année 2007, mais restent insuffisants. Il convient de renforcer la programmation pour 2009 pour permettre une réalisation effective des actions prioritaires.

En ce qui concerne l'Axe « Bonne gouvernance et Développement décentralisé et participatif », des actions d'envergure ont été conduites en 2007 et poursuivies en 2008, notamment la mise en place d'un nouveau cadre juridique et institutionnel du système de passation des marchés publics avec l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP), qui a préparé la mise en application des dispositions du CMP. La transparence dans la gestion des marchés publics s'est ainsi notablement améliorée par rapport aux années antérieures, mais le taux de marchés publics passés en entente directe a atteint 28% en 2007 devant un objectif de 20% fixé par le DSRP-2. Par ailleurs, les réformes budgétaires et financières (CFAA et CPAR) ont été poursuivies avec l'extension des CDSMT à huit autres ministères.

Depuis 2007, le Gouvernement poursuit un nouveau programme sans décaissement, dénommé « Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) ». L'amélioration de l'environnement des affaires s'est également poursuivie, à travers la mise sur pied d'organismes tel que le Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI), la Commission nationale de Lutte contre la Non transparence, la corruption et la concussion

Au titre des réalisations en matière gouvernance judiciaire, on peut citer la mise en réseau des juridictions pénales (avec l'appui des PTF) et l'automatisation progressive du Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM), la création de trois nouvelles Maisons de Justice.

Les Assises sur la Décentralisation se sont tenues en novembre 2007, et ont constitué un moment fort de revue de la Décentralisation au Sénégal. Des actions pour l'accroissement des transferts financiers aux collectivités locales, la multiplication des projets et programmes destinés exclusivement aux collectivités locales, la poursuite des réformes sur la décentralisation et le renforcement des capacités des collectivités locales ont été également réalisées (celles-ci ayant essentiellement porté sur la gestion financière, la passation des marchés, la planification et la fiscalité locale). En revanche et s'agissant de l'élaboration de la Charte de la Déconcentration, des avancées significatives n'ont pas pu être enregistrées en 2007.

Les résultats enregistrés pour l'axe « Bonne Gouvernance et Développement décentralisé et participatif » au cours de l'année 2007 sont importants au regard des actions prioritaires entreprises. Cependant ils demeurent insuffisants au regard des attentes du DSRP-2 et il convient alors de renforcer la mise en œuvre des activités surtout en ce qui concerne les secteurs de la gouvernance judiciaire, de la Décentralisation et des Pôles secondaires.

En guise de conclusion, il est apparu que, globalement, la mise en œuvre de la matrice des mesures du DSRP 2 peut être considérée comme satisfaisante, au regard de ses objectifs en matière de développement économique et de lutte contre la pauvreté. Plus précisément, les actions réalisées ont permis d'enregistrer des résultats visibles et positifs, généralement à la mesure des attentes des acteurs responsables. La plupart des actions prioritaires a connu un début d'exécution en 2007, en particulier dans les principaux secteurs économiques impactant positivement la situation des populations pauvres (à l'exception relative de la pêche) ainsi que dans l'ensemble des secteurs sociaux.

S'agissant de la revue des indicateurs, celle-ci a montré que le dispositif était relativement performant, en comparaison des situations existant au Sénégal ou dans la sous région, dans des domaines similaires ou comparables.

IV.- Mise en œuvre et suivi-évaluation du DSRP 2

Le nouveau dispositif mis en place après évaluation comprend plusieurs niveaux (Comité national de pilotage, Comité interministériel d'Orientation, groupes de travail thématiques/sectoriels, commissions par catégories d'acteurs, organes régionaux de pilotage et de suivi, cadre de partenariat des régions, Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la pauvreté, etc). Les activités prévues se sont déroulées correctement dans un cadre qui a favorisé un dialogue utile et important entre les différents acteurs.

La mise en œuvre du DSRP se fait à travers les Cadres de Dépense à Moyen Termes (CDMT) qui constituent le lien opérationnel entre le DSRP et les programmes sectoriels. A cet égard, beaucoup d'efforts ont été faits dans le sens de la généralisation de ces outils au niveau des ministères techniques. Au niveau décentralisé, le renforcement des moyens budgétaires des collectivités locales, avec la décentralisation du BCI démarrée en 2006 et l'accroissement significatif des Fonds de Dotation (FDD) et des Fonds d'Equipement des Collectivités Locales (FECL), ont été des actions importantes qui ont contribué à l'amélioration de la mise en œuvre du DSRP-2.

Dans le cadre de **la Déclaration de Paris**, plusieurs activités ont été réalisées, entre autres : (i) la poursuite de la préparation d'un premier projet de Plan d'Action sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au Sénégal qui vient d'être validé tout récemment avec l'ensemble des acteurs ; (ii) la formulation d'un arrangement cadre relatifs aux appuis budgétaires (ACAB) et sa signature le 11/01/08 entre le Gouvernement et les PTF ; (iii) la finalisation d'une étude sur les causes des écarts dans la comptabilisation des flux d'Aides Publiques au Développement effectuée et validée au cours du 1^{er} semestre de 2007 ; et (iv) la conduite de l'exercice d'évaluation de la Déclaration de Paris, dans la perspective du 3^{ème} Forum de Haut niveau prévu à Accra (Ghana) en 2008 entre les dix pays partenaires auto-sélectionnés.

Il est important de signaler que toutes ces activités ont été effectuées en totale concertation avec les PTF et avec l'implication de plus en plus importante des autres acteurs, tels que la

société civile et d'autres démembrements de l'Etat (Parlement, Cour des Comptes et collectivités locales).

Au plan des instruments de suivi, l'élaboration du DSRP-2 a révélé la rupture des maillons de la chaîne « statistiques – connaissances – politiques ». Ceci a amené le Gouvernement du Sénégal a engagé la réforme en profondeur du Système Statistique National pour le rendre plus performant et apte à offrir les moyens d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques. L'objectif global du SDS est de relever le défi que constitue la mise à la disposition des décideurs et des autres utilisateurs, d'une information statistique de qualité, pertinente, complète, produite conformément aux standards internationaux et diffusée dans des délais compatibles avec une utilisation efficace en vue de la prise de décisions.

Le SDS (2008 – 20013) est élaboré selon une démarche participative et validé avec tous les acteurs du Système Statistique National depuis juin 2007 et son calendrier de réactualisation mis en cohérence avec celui du DSRP, et le principal challenge est de produire l'ensemble des indicateurs avant la prochaine revue annuelle du DSRP-2.

IV.5.- Conclusions et recommandations

L'analyse des performances réalisées en matière de programmation et d'exécution des investissements publics articulés au Plan d'Actions prioritaires du DSRP-2 autorise à considérer que le PTIP et le BCI, déclinés annuellement, sont de plus en plus alignés sur le DSRP-2. Il apparaît notamment que, pour la gestion 2007, la cohérence entre les prévisions du DSRP et le budget était parfaitement réalisée pour l'Etat, avec un dépassement substantiel par rapport à ses engagements initiaux.

Comme il a été souligné, on peut noter globalement, que la mise en œuvre de la matrice des mesures du DSRP-2 a été satisfaisante, pour l'année 2007. La nécessité de consolider les acquis et d'accélérer la mise en œuvre des actions prioritaires pour permettre l'atteinte des objectifs à terme, conduit à retenir les recommandations suivantes :

- Renforcer le lien entre le PAP et les CDSMT/CDMT et améliorer l'exécution des programmes et projets
- Renforcer l'harmonisation des systèmes d'indicateurs (d'impact, de réalisation, ...) renseignant sur l'évolution de la pauvreté et/ou sur les performances des stratégies et politiques de lutte contre la pauvreté (OMD, Déclaration de Paris, ACAB) autour des indicateurs du DSRP-2;
- Vulgariser et mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Statistique, pour permettre une mise à disposition des indicateurs à temps (avant la revue).
- Finaliser et mettre en œuvre la feuille de route pour compléter le système d'indicateurs DSRP-2;

- Renforcer les organes du Dispositif, notamment la CSPLP/MEF pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de « play-maker »
- Dynamiser les organes de suivi de la décentralisation (au niveau national) par l'amélioration des synergies et des interactions (entre le développement décentralisé participatif et l'aménagement de pôles secondaires) et par la mise en place et l'opérationnalisation des instances et cadres de coordination, de concertation et d'harmonisation du développement régional (Conférences régionales d'harmonisation, CRD);
- Elargir le cadre de partenariat pour un meilleur fonctionnement du dispositif régional de mise en œuvre et de suivi du DSRP;
- Rendre effectives les dispositions législatives relatives à la signature et la mise en œuvre des contrats-plan Etat/CL (Impliquer les régions dans la négociation préalable à l'allocation des ressources du PTIP)
- Accompagner les programmes régionaux dans la vulgarisation et la sensibilisation de la SCA au niveau régional.
- Redynamiser les organes régionaux de pilotage et de suivi de la SRP, par la simplification du dispositif au niveau régional, la mise en place d'un organe unique chargé du pilotage et du suivi du DSRP et sa dotation en moyens matériels, humains et financiers appropriés.